

## Assemblée plénière du 20 décembre 2018

### Stop au Projet autoroutier Castres-Toulouse

Voeu présenté par les élus de la France Insoumise,  
Liem Hoang Ngoc, Myriam Martin, Jean Christophe Sellin, Guilhem Serieys

Le projet de loi d'orientation des mobilités (LOM) sera prochainement soumis au Parlement. Cette loi fixe comme objectif : *« améliorer concrètement les déplacements du quotidien pour tous nos concitoyens et dans tous les territoires, avec des transports plus efficaces, plus propres, plus accessibles. »*

Ce texte inclut des dispositions de programmation des investissements de l'État dans les systèmes de transport. Parmi celles-ci, la réalisation, d'ici 5 ans, d'un nouveau projet d'autoroute entre Castres et Toulouse, l'A69. Cette volonté va à contre sens des soi-disant priorités présentées dans la loi d'orientation des mobilités. Comment en effet ce projet d'autoroute à péage peut-il s'inscrire dans une loi censée *« donner la priorité à l'entretien de nos infrastructures, déployer les mobilités propres... »* ?

Son coût prévisible s'élève à plus d'un demi-milliard d'euros pour 56 km. Il détruit 400 ha de terres agricoles, en impacte 4000 indirectement et traverse une zone classée Natura 2000. Et cela, pour un gain de temps de 10 mn sur le trajet entre Castres et Toulouse avec un coût pour l'usager de 17€ l'aller-retour.

Ce serait une décision irresponsable tant sur le plan écologique, économique que social. Et ce d'autant que cette A69 se verrait aujourd'hui programmée alors qu'elle a été fortement critiquée lors de l'enquête publique en 2016 par le Commissariat Général à l'Investissement et l'Autorité environnementale.

Ces deux autorités ont également demandé que soit étudiée l'alternative que représente l'aménagement de la route nationale existante (RN126), solution moins coûteuse pour la puissance publique, plus juste pour l'usager (pas de péage), à moindre impact sur l'environnement et mieux adaptée au besoin de déplacement du quotidien des entreprises et des particuliers.

La région sollicitée à hauteur de 59,5 millions d'euros, doit renoncer à sa participation et demander au gouvernement d'abandonner ce projet irresponsable.

A l'heure de l'urgence climatique, quand, pour la troisième fois, le 8 décembre dernier, des dizaines de milliers de nos concitoyen-ne-s sont descendu-e-s dans la rue pour l'urgence et la justice climatique, il est plus que temps d'en finir avec des grands projets inutiles destructeurs et onéreux.

La région Occitanie prend la décision de ne pas participer à ce projet, demande au gouvernement son abandon pur et simple et que soit planifié l'aménagement de la route nationale existante.

Déposé par Guilhem Serieys

